

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 2 février 2017 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes	M. Réjean Geneau
Mme Chantal Proulx	M. Fernand Gauthier (absent)
M. Stéphane Deschênes	M. Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

- 1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**
- 2. Lecture de l'ordre du jour**
- 3. AVIS DE MOTION / Règlement d'emprunt construction patinoire couverte**

17-02-11.e

Stéphane Deschênes donne avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement d'emprunt pour la construction d'une patinoire couverte.

- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

17-02-12.e

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21h15 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général